

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] observations enquête PPR du Bastan

Date : Mon, 18 Jul 2022 15:40:50 +0200 (CEST)

De : > mcpereira (par Internet) <mcpereira@orange.fr>

Répondre à : mcpereira <mcpereira@orange.fr>

Pour : ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr

Bonjour,
Bonne réception
A.PEREIRA

— Pièces jointes : —

zone rouge 18juillet 22.pdf

334 Ko

Alain PEREIRA
Hameau de Sia
Section C64, 316 , 319, 349
TÉL : 06 23 14 47 81
Mail : mcpereira@orange.fr
à
Monsieur Laurent GRANDSIMON
Maire de LUZ SAINT SAUVEUR

Pavie le 18 juillet 2022

Objet : contestation du PPR

Monsieur le Maire,

Je suis propriétaire d'une maison au hameau de SIA, Section C64, 316, 319, 349.

Suite au plan de prévention des risques naturels de la commune de LUZ SAINT SAUVEUR, je constate que la quasi-totalité des habitations du hameau sont identifiées en « Zone Rouge ». Ce classement me paraît être disproportionné ; le risque zéro n'existe pas mais de mémoires d'anciens natifs de SIA ou des alentours, personne n'a le souvenir d'un phénomène historique répertorié concernant la chute de rochers, d'avalanches ou de crues provoquant un danger pour les habitations du hameau de SIA.

Il faut noter que le versant dominant le hameau est généreusement boisé ; la forêt a remplacé les pâturages.

Persuadé qu'avant d'en arriver à un tel classement (Zone rouge), les professionnels menant l'enquête auront à cœur d'étayer leurs conclusions par des faits réels de risques concernant cette zone.

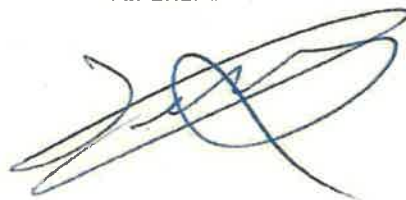
Le classement en « Zone Rouge » du hameau de SIA ou d'une partie du hameau, sans réelle raison, serait une véritable aberration et par voie de conséquence condamnerait à court terme de nombreuses zones de montagne sous prétexte de « principe de précaution ».

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance le maintien en « zone blanche » de toute cette zone non menacée par les risques recherchés.

Osant croire que le bon sens guidera l'ensemble des décideurs pour une prise de position cohérente, en conservant cette zone en « zone blanche »,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments respectueux.

A.PEREIRA



Copie envoyée par mail à :
Monsieur David IBARBOURE
Monsieur Xavier ROGER